



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 7 juillet 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants¹ :

- Christophe BACHOLLE
- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Etait également présent : Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du SAGE de la Sambre (59)
- Modification du PLU de Givenchy en Gohelle (62)
- Modification du PLU de Frévent (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du PCAET de la Métropole européenne de Lille (59)
- Elaboration du PLUi de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole (59)
- Révision du PLU de Sailly sur la Lys (62)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Création de deux zones d'expansion de crue sur le bassin de la Moe Becque à Terdeghem (59)
- Parc éolien du Mont Herbé sur les communes de Cormeilles et Villers-Comte (60)
- Centre administratif (Forum – Agora) du conseil départemental du Nord à Lille (59)
- Permis d'aménager du domaine des Anthesis II B à Tétéghem-Coudekerque-Village (59)

1 Deux membres permanents et deux membres associés délibérants par dossier. Les membres concernés sont précisés dans le préambule de chaque avis.

Autres dossiers soumis à délibération

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur
 - le projet d'avis relatif au projet d'entrepôt à Verneuil en Halatte (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au projet de plateforme de traitement, de valorisation et de transit de terres non polluées et polluées à Santes (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet réaménagement de l'étang des 4 Fils Aymon à Méteren (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE